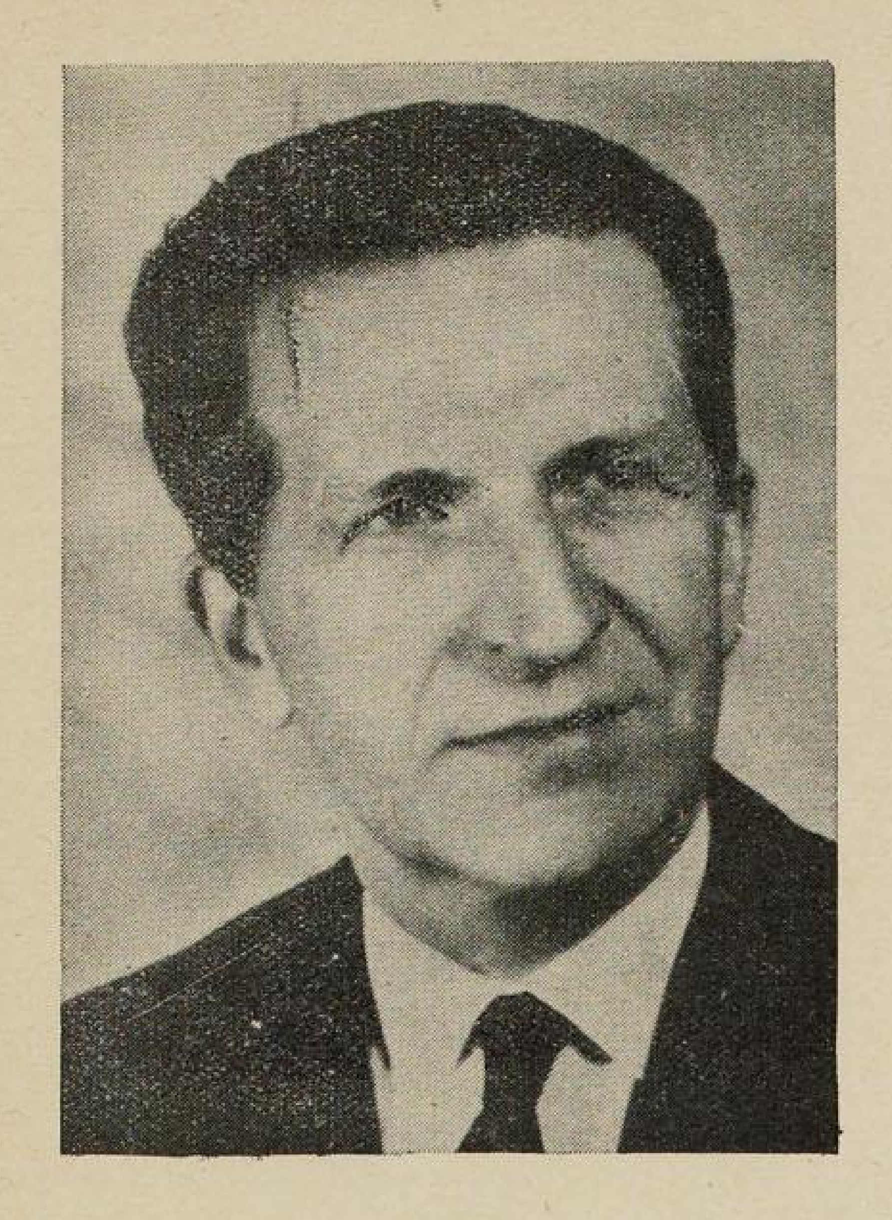


République Française — Liberté - Egalité - Fraternité

5e Circonscription de la Loire

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de ballottage du 12 Mars 1967

ELECTEURS, ELECTRICES,
MES CHERS AMIS,

Par votre vote, le 5 Mars, vous m'avez fait arriver en seconde position, distançant nettement le candidat communiste.

13.452 d'entre vous m'ont renouvelé leur confiance. — Cela m'a dicté mon devoir.

L'analyse du scrutin démontre que dimanche prochain l'union de tous ceux qui, — par-delà des diversités très légitimes, — sont fidèles à un idéal de liberté et de progrès social, assurera notre succès.

Je dis que cela est nécessaire

— pour que je puisse poursuivre utilement la tâche que vous m'avez confiée pour cinq ans encore à la Mairie de Roanne.

Je dis aussi

— que la défense efficace de l'économie et de l'agriculture de notre région en implique une connaissance profonde qui découle de longues années de présence et du contact humain acquis dans l'action municipale.

Je dis enfin

— qu'il y va de l'intérêt de la FRANCE, car de graves périls la menaceraient si elle devait être coupée en deux blocs hostiles.

Je ne suis pas un partisan. J'affirme à nouveau que je souhaite poursuivre mon action à l'Assemblée Nationale dans un esprit total d'indépendance. Je suis sûr que vous m'en donnerez les moyens.

Paul PILLET

Député sortant,
Conseiller Général, Maire de Roanne

Remplaçant éventuel :

Cécile BUHOT,

Adjoint au Maire de Roanne
Diplômée des Hautes Etudes Politiques, Economiques et Sociales
Licenciée en Droit - Licenciée ès-Sciences

IMP. SULLY - ROANNE